Le Sud-Ouest
Montréal

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance ordinaire du 14 janvier 2019, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20) et du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin de permettre la tenue des événements suivants :

Événements	Lieux	Dates
PIMJ 2019	Parc Vinet	Du 15 janvier au 10 mars 2019 Tous les vendredis, de 17 h à 21 h et les samedis et dimanches, de 13 h à 17 h
PIMJ 2019	Carré d'Hibernia	Du 17 janvier au 24 février 2019 Tous les jeudis et vendredis de 16 h à 20 h, les samedis, de 10 h à 19 h et les dimanches de 10 h à 17 h
PIMJ 2019	Parc Campbell-Ouest	Du 15 janvier au 2 mars 2019 Tous les samedis et dimanches, de 13 h 30 à 16 h 30 Du 4 au 8 mars 2019 de 10 h à 16 h
PIMJ 2019	Parc Ignace-Bourget	Du 15 janvier au 2 mars 2019 Tous les samedis et dimanches, de 13 h 30 à 16 h 30 Du 4 au 8 mars 2019 de 10 h à 16 h
PIMJ 2019	Parc de la polyvalente Saint-Henri	Du 15 janvier au 10 mars 2019 Tous les vendredis, de 16 h à 20 h, les samedis et dimanches, de 12 h à 16 h Du 6 au 7 mars 2019 de 12 h à 16 h
Fête ski de fond PIMJ	Parc Angrignon	9 février 2019 de 11 h à 16 h
Burgundy on ice	Parc Vinet	9 février 2019 de 12 h à 17 h En cas d'intempéries: reporté au 16 février 2019, aux mêmes heures

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Montréal, le 15 janvier 2019

La secrétaire d'arrondissement substitut
Daphné Claude